

**Contact** Maurice Decoppet  
**Téléphone** +41 21 691 44 55  
**Fax** +41 21 691 44 58  
**Portable** +41 79 449 16 46  
**Courriel** decop@bluewin.ch

**Courrier** Chemin des Pierrettes 8  
CH-1025 St-Sulpice

**Internet** [www.citrap-vaud.ch](http://www.citrap-vaud.ch)

1025 St-Sulpice, le 11 décembre 2008

tl

M. Michel Joye, directeur  
Ch. du Closel 15  
Case postale  
1020 Renens 1

## **Réseau 08 - Correspondances à la Bourdonnette entre les lignes 25 et 30**

Monsieur le Directeur,

A la veille de l'introduction du Réseau 08, pour lequel nous vous souhaitons beaucoup de succès, nous nous permettons, en tant qu'éditeur de « l'Horaire régional de St-Sulpice », de rendre vos services attentifs à un élément défavorable pour les usagers de cette commune, qui découlera de cette restructuration des lignes.

Car non seulement ils perdront la liaison appréciée, avec un seul transbordement, pour rejoindre Ouchy, mais les correspondances entre la nouvelle ligne 25 et la ligne 30 seront aléatoires. Nous sommes certes pleinement conscients qu'à la Bourdonnette, les correspondances sont assurées, en principe et comme auparavant, entre la ligne 30 et le m1, et non pas entre les deux lignes précitées.

Pendant la journée, les ruptures de correspondances entre les lignes 25 et 30 sont défendables en raison des fréquences élevées (nous y incluons le m1) d'une part, et d'autre part parce qu'il sera difficile de garantir une ponctualité adéquate à la nouvelle ligne (25), dans les deux sens, en raison des embouteillages prévisibles à l'avenue de Cour dépourvue de voies réservées bus.

Toutefois, en soirée, il serait parfois possible d'éviter, avec un minimum de flexibilité, que les clients aient l'impression, qui est toujours frustrante, de rater une correspondance pour une poignée de secondes. Ceci étant particulièrement aigu dans le sens 25 - 30, où une telle situation peut provoquer des attentes atteignant 30 minutes ou plus.

### **Propositions pour la période horaire 14.12.08 - 12.12.09 :**

#### **Préambule**

Les horaires 2009 étant donc publiés et valables jusqu'au 12 décembre de l'année prochaine, il n'est pas question d'y toucher officiellement, mais plutôt de profiter de la flexibilité

opérationnelle qui est offerte par :

- l'engagement de vpc en soirée sur la ligne 30, qui ont alors leur terminus à Venoge et où ils ont un temps d'attente supérieur à 10 minutes (contrairement à la Bourdonnette, où celui-ci est très court), et où ils n'ont plus besoin, en plus, d'assurer une correspondance avec la ligne TPM 1 aux fréquences élevées. Ceci permettrait de retarder leur départ de la Bourdonnette (occasionnellement où exceptionnellement) d'un maximum disons de 3-4 minutes ;
- le faible trafic, en soirée, sur le parcours de la ligne 25, qui lui assurera une bonne ponctualité dans le sens Pully-Gare – Bourdonnette et qui permettrait de retarder (occasionnellement ou exceptionnellement) le départ des bus de 1-2 minutes dans le sens inverse, retard qu'ils « rattraperont » facilement disons jusqu'à l'arrêt Délices.

Etant donc entendu que, sauf avis contraire de votre part, ces exceptions ne seraient pas publiées, mais simplement appliquées. Etant aussi entendu qu'il n'est pas possible de faire circuler les véhicules en avance sur l'horaire publié (ce qui éviterait les exceptions que nous préconisons ci-dessous pour assurer les correspondances 30 – 25).

### **Propositions concrètes**

1. Du lundi au vendredi, retarder « officieusement » les départs publiés du vpc ligne 30 de la Bourdonnette de 20h27, 21h27 et 22h27 d'un maximum de 4 minutes, de 3 minutes pour celui de 23h27 et de 23h57 et de 1 minute pour ceux de 21h00 et de 22h00. Etant entendu que le conducteur du vpc a le contact visuel avec l'arrivée du bus 25 et qu'il peut partir dès que ce dernier est arrivé et qu'aucune correspondance n'est sollicitée.
2. Le dimanche, retarder « officieusement » le départ du bus 25 de la Bourdonnette de 3 minutes pour sa course de 21h17 et de 1 minute pour celle de 21h59. Pour le « contact visuel », voir ci-dessus.

### Remarque :

Il n'est pas de notre ressort de faire des propositions comment organiser dans la pratique cette flexibilité, mais, selon, nos informations, cela devrait être possible.

### **Horaires du 13.12.09 – 11.12.10**

« Officialiser » cette pratique dans la publication du nouvel horaire, bien sûr en tenant aussi compte des autres modifications qui s'imposeront à la suite des expériences, réalisées pour les lignes concernées, avec le Réseau 08.

Nous remercions par avance vos services de se pencher sur nos propositions et d'y apporter si possible une prochaine réponse favorable, nous restons dans l'attente de leurs nouvelles et nous vous présentons, ainsi qu'à tous les collaborateurs des tl et à leurs familles, nos meilleurs vœux de fin d'année.

Pour le comité de la citrap-vaud :

Maurice Decoppet,  
Ancien membre du C.A. des tl

Daniel Mange,  
Secrétaire et membre du C.A. du TSOL

### Annexes :

Tableaux-horaires Réseau 08, lignes 25-30, résumé transbordements « critiques »

# citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

---